



## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

par Marie-Céline Corbeil

### Mot du maire

Bonjour à tous,

Nous arrivons à la fin de cette difficile année 2020 avec la pandémie qui nous plonge dans la zone rouge malheureusement. Par contre, nous avons appris que nous pourrions ouvrir la patinoire sous certaines conditions. Nous travaillerons avec les responsables pour permettre un peu d'activités de plein air aux citoyens.

Également, nous avons procédé à l'installation de traceurs GPS sur les véhicules de la municipalité. Cet outil nous permettra également, en plus de prévenir contre le vol, de mieux planifier leur utilisation et leur entretien préventif. Finalement, le conseil amorce ses travaux sur le budget qui sera adopté le 14 décembre prochain.

*Rolland Camiré*

Maire



Bonjour à tous,

Malheureusement, nous voyons notre région sanitaire être placée dans la zone rouge, ce qui complique la vie démocratique des municipalités. Ce que ça signifie pour la municipalité de Val-Joli :

- Le bureau municipal demeure ouvert mais on vous invite à redoubler de prudence et utiliser **notre tout nouveau service Intérac pour régler vos factures**.
- La salle du conseil n'est plus accessible au public jusqu'à nouvel ordre.
- Les assemblées du conseil auront lieu à huis-clos jusqu'à nouvel ordre. Nous vous invitons à consulter le site internet [www.val-joli.ca](http://www.val-joli.ca) pour toutes les nouvelles des assemblées du conseil.
- Pour avoir accès rapidement à toutes les nouvelles de la municipalité, nous vous invitons à consulter la page [www.facebook.com/municipalitevaljoli/](https://www.facebook.com/municipalitevaljoli/), c'est l'endroit où les nouvelles sont publiées rapidement.



Merci à tous pour votre excellente collaboration en ces circonstances exceptionnelles!

*Marie-Céline Corbeil*

Directrice générale



### Stationnement d'hiver

Dès le 15 novembre, jusqu'au 31 mars, il sera strictement interdit de se stationner dans les rues, en tout temps (jour/soir/nuit), où la signalisation l'indique.

### Taxes municipales 2020

Bien important de vous assurer de payer la totalité de vos taxes 2020 avant le 31 décembre 2020. Des frais d'intérêts vous seront facturés pour tout paiement fait en retard. Vous pouvez maintenant payer par la carte de débit à la municipalité.



## Inscription bébé 2020

Politique d'aide à la famille

Il est toujours temps d'inscrire votre enfant au programme de soutien financier aux jeunes familles.

Vous n'avez qu'à remplir le formulaire de demande d'aide financière qui est disponible sur notre site Internet au :

[www.val-joli.ca/politiqueFamille.htm](http://www.val-joli.ca/politiqueFamille.htm)

Vous pouvez remettre le formulaire par courriel : [secretariat@val-joli.ca](mailto:secretariat@val-joli.ca) ou au bureau municipal.

LA FÊTE DES NOUVEAU-NÉS SE TRANSFORME EN  
**TOURNÉE DES NOUVEAU-NÉS**

INSCRIVEZ-VOUS DÉS MAINTENANT!

**À TOUS LES PARENTS**

qui ont célébré ou qui célébreront la naissance ou l'adoption d'un enfant entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, vous pouvez bénéficier du programme de soutien aux jeunes familles offert par les municipalités de Saint-François-Xavier-de-Brompton, de Val-Joli et la Ville de Windsor.

Les familles inscrites recevront le montant de la subvention admissible, en plus des différents cadeaux offerts lors de la Tournée des nouveau-nés le 13 mars prochain!

**Inscription à votre hôtel de ville jusqu'au 22 janvier 2021**

La Ville de Windsor et les municipalités de Val-Joli et Saint-François-Xavier-de-Brompton.

## Campagne provinciales villes et municipalités contre le radon 2020-2021

Association pulmonaire du Québec

**CONNAISSEZ-VOUS LE RADON ?**

CE GAZ RADIOACTIF EST RESPONSABLE DE 16% DES CANCERS DU POUMON. INODORE, INCOLORE, SANS GOÛT, IL EST DANS TOUTES LES MAISONS À DES CONCENTRATIONS VARIÉES.

Vous ne laisseriez pas de déchets radioactifs entrer dans votre maison. Pourtant vous pourriez déjà y être exposés...

1. **INFORMEZ-VOUS** AU SUJET DU RADON

2. **MESUREZ** À L'AIDE D'UN DOSIMÈTRE

3. **CORRIGEZ** SI NÉCESSAIRE

Association pulmonaire du Québec

Contactez l'Association pulmonaire du Québec sans attendre!  
1-888-POUMON9 (1-888-768-6669) poste 232  
info@poumonquebec.ca  
poumonquebec.ca

1888-POUMON9  
1 888 768-6669

Saviez-vous qu'au Québec, **16% des cancers pulmonaires** sont causés par une surexposition au radon?

Le radon est un gaz inodore, incolore et sans saveur qui peut se retrouver dans votre maison allant d'une faible concentration à une concentration élevée.

Il est possible de faire l'acquisition d'un dosimètre pour tester la concentration de radon dans votre maison. Vous pouvez le commander directement sur le site : [www.poumonquebec.ca/sante-pulmonaire/environnement/radon/](http://www.poumonquebec.ca/sante-pulmonaire/environnement/radon/)

Vous pourrez bénéficier d'un **rabais de 10 \$** en utilisant ce code promotionnel d'ici le 31 décembre 2020, **RADON2021**

## Mot de la secrétaire-trésorière adjointe

par Audrey Ostiguy



### Lecture des compteurs d'eau

Nous vous informons que la lecture des compteurs d'eau aura lieu les 2 dernières semaines de novembre. Vous recevrez un avis par la poste qui fixera un rendez-vous.

Si vous avez un empêchement, il est important de communiquer avant la date du rendez-vous avec la municipalité au 819 845-7663. Si nous ne pouvons prendre la lecture du compteur, un tarif de 1m3/jour pourrait automatiquement être appliqué.



## Paniers de Noël

par Audrey Ostiguy

Les Chevaliers de Colomb offrent toujours aux familles dans le besoin de s'inscrire pour recevoir un panier de Noël, du 2 novembre au 4 décembre 2020. Pour faire la demande, une lettre doit être rédigée avec les informations suivantes :

- Nom et adresse complète ainsi que le numéro de téléphone;
- Nombre d'adultes;
- Nombre d'enfants (sexe et âge de chacun);
- Sources de revenus et montant (aide sociale, chômage, pension et autres);
- Fournir une référence, nom et numéro de téléphone d'une personne n'ayant aucun lien de parenté;
- Les prestataires d'aide sociale doivent **obligatoirement** fournir une photocopie de la déclaration mensuelle et du carnet de réclamation.

N.B. Pour que la demande soit analysée, tous les renseignements concernant la situation doivent être fournis. **Aucune demande ne sera acceptée après le 4 décembre 2020.** Chacune des demandes est traitée de façon confidentielle.

**POUR COMPLÉTER UNE DEMANDE, PRÉSENTEZ-VOUS AU : LOCAL DES CHEVALIERS DE COLOMB, 5, RUE GREENLAY SUD, WINDSOR (QC) J1S 2J1**

# Prévention de la fraude

par le conseils de prévention concernant la fraude



En cette période trouble, les policiers de la Sûreté du Québec tiennent à vous rappeler quelques conseils de sécurité reliés à des cas de fraudes réelles vécues par nos citoyens.

Il existe diverses techniques que les fraudeurs utilisent. Les plus utilisés sont :

**L'extorsion** : Les consommateurs reçoivent des messages préenregistrés les informant que leur NAS est lié à une activité frauduleuse ou criminelle. Les fraudeurs se font passer pour des employés d'organismes fédéraux et prétendent que le NAS de la personne est bloqué, compromis ou annulé. Les fraudeurs leur demandent ensuite de fournir des renseignements personnels (NAS, date de naissance, adresse, etc.) ou de vider leurs comptes bancaires et de déposer les fonds ailleurs.

- Ne présumez jamais que les numéros de téléphone qui apparaissent sur votre afficheur sont authentiques.
- Aucun organisme gouvernemental ne communiquera avec vous pour signaler le blocage ou l'annulation de votre NAS ou pour vous menacer de poursuites judiciaires.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels au téléphone à un inconnu
- Aucun organisme gouvernemental n'exigera que vous fassiez un paiement immédiatement ou que vous remettiez toutes vos économies aux fins d'enquête.
- Vérifiez la légitimité des appels en composant le numéro de téléphone qui figure au dos de votre carte de crédit. Assurez-vous d'attendre quelques minutes après l'appel original avant de composer le numéro.

**Prix**: Les consommateurs se font annoncer qu'ils ont remporté un gros lot ou un prix important même s'ils n'ont jamais acheté de billet ou participé à un concours. Ils doivent d'abord payer des frais initiaux pour récolter leur prix, qui ne leur sera jamais remis.

**Besoin urgent d'argent** : Tout appel ou courriel d'un individu qui prétend être un ami ou un membre de la famille qui a des ennuis et qui a besoin d'argent immédiatement.

- Méfiez-vous si un membre de la famille vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant.
- Vérifiez auprès d'autres proches où se trouve le membre de la famille ou l'ami en question.

**Stratagème de romance** : Les fraudeurs utilisent tous les types de sites de rencontre et de réseautage social pour communiquer avec leurs victimes.

## Mot de l'urbaniste

par Frédérick Bernier



En raison du passage de l'Estrie en zone rouge, pour toute demande de permis, contactez-moi préférablement par courriel ([urbanisme@val-joli.ca](mailto:urbanisme@val-joli.ca)) ou par téléphone 819 845-7663, poste 25 afin d'éviter les rencontres en personnes ou les déplacements inutiles, car mon horaire est partagée avec d'autres municipalités. Je suis présent les lundis et mercredis au bureau municipale.

Ils créent leurs comptes au moyen de photos volées d'autres personnes. Leurs antécédents sont souvent semblables à ceux de la victime et il n'est pas rare qu'ils affirment être dans l'armée, travailler à l'étranger ou être des gens d'affaires prospères. Ils ne tardent pas à déclarer leur amour pour gagner la confiance, l'affection et l'argent de leur victime. Ce type de fraude mise beaucoup sur les émotions des victimes et peut durer des mois, des années ou jusqu'à ce que la victime n'ait plus rien à donner. Les fraudeurs éprouveront toujours des ennuis financiers et ne pourront jamais rembourser leurs victimes, mais ils continueront de faire des promesses vides et de demander plus d'argent.

- Quand vous tentez d'organiser une rencontre, méfiez-vous si la personne vous donne toujours des excuses pour annuler. Si vous finissez par vous rencontrer, faites-le dans un endroit public et donnez les détails de votre rendez-vous à quelqu'un.
- N'envoyez jamais de photos ou de vidéos intimes de vous-même, car celles-ci pourraient être utilisées pour vous faire du chantage.

Si vous remarquez une activité suspecte dans votre entourage, n'hésitez pas à appeler nos policiers au **310-4141**.

# AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

**AVIS PUBLIC  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
14 DÉCEMBRE 2020 À 19 H  
ADOPTION DU BUDGET 2021**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :**

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné par la soussignée Marie-Céline Corbeil, directrice générale et secrétaire-trésorière :

**QUE** lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité, assemblée convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue lundi le quatorzième jour du mois de décembre 2020, à 19 h, à la salle du conseil située au 500, route 249, Municipalité de Val-Joli.

Les membres de ce conseil présenteront à la population les prévisions budgétaires 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2021, 2022 et 2023 pour adoption.

**ORDRE DU JOUR SPÉCIAL**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et présentation du budget 2021
4. Première période de questions
5. Adoption du budget 2021
6. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2021, 2022 et 2023
7. Deuxième période de question du public
8. Levée de la séance

**DONNÉ À VAL-JOLI  
CE 12<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2020.**

Marie-Céline Corbeil  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

**AVIS PUBLIC POUR L'APPEL DE COMMENTAIRES ÉCRITS**

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.

Que lors de la séance tenue le 2 novembre dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le premier projet de « règlement numéro 2020-05 visant à créer la zone R-12 à même une partie de la zone R-7. »

Qu'exceptionnellement, en raison des contraintes exigées par la santé publique en lien avec la pandémie du COVID-19, l'assemblée publique de consultation exigée par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme sera remplacée par une consultation écrite.

Que le projet de règlement peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.val-joli.ca/avispublics>

Que toute personne intéressée peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Que les commentaires écrits peuvent être envoyés à l'adresse suivante : 500, route 249 à Val-Joli J1S 0E8.

Que les commentaires électroniques peuvent être envoyés à l'adresse : [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca).

Que le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

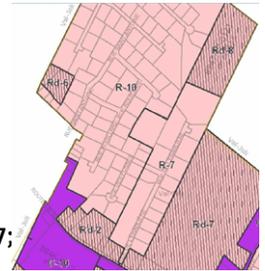
Que le projet de règlement vise :

- à créer la zone R-12 à même une partie de la zone R-7;
  - Cette nouvelle zone sera créée sur les lots 6 268 801, 6 268 797, 6 268 798, 6 264 536 et 6 264 537. Les mêmes usages actuellement permis seront permis dans la zone R-12. Les normes d'implantations seront également reproduites exception faite de la marge de recul arrière qui sera désormais de 30 mètres;

La zone R-7 correspond essentiellement aux terrains de part et d'autre de la rue de l'Érablière.

**DONNÉ À VAL-JOLI  
CE 16<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2020.**

Marie-Céline Corbeil  
Directrice générale, secrétaire-trésorière



**Hôtel de ville :**

Téléphone : 819 845-7663 Téléc. : 819 845-4399

Marie-Céline Corbeil, dir., P.26, [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca)

Frédéric Bernier, insp., P.25, [urbanisme@val-joli.ca](mailto:urbanisme@val-joli.ca)

Audrey Ostiguy, adj., P.21, [secretariat@val-joli.ca](mailto:secretariat@val-joli.ca), [loisirs@val-joli.ca](mailto:loisirs@val-joli.ca)

Pier Lacasse, resp. voirie, P.24, [voirie@val-joli.ca](mailto:voirie@val-joli.ca)

500, Route 249 NOUS SOMMES FERMÉS LES MARDIS.  
Val-Joli (QC) J1S 0E8 LUNDI 9H-12H, 13H-16H ET MERC.- VEND.

Pour toutes plaintes concernant les animaux :  
SPA de l'Estrie : 819 821-4727

**Membres du conseil :**

Maire : Rolland Camiré, P.22  
[mairie@val-joli.ca](mailto:mairie@val-joli.ca)

Siège 1 : Sylvain Côté  
Siège 2 : Philippe Verly  
Siège 3 : Gilles Perron  
Siège 4 : Raymond Côté  
Siège 5 : Lise Larochelle  
Siège 6 : Josiane Perron



@municipalitevaljoli  
[@valjoliloisirs](https://www.facebook.com/municipalitevaljoli)